



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2

• **Classification - libellé : FSL**

• **Nom établissement + UAI : Collège Jean-Rostand, ARGENTAN / 0611022E**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2026**

• **N° de support : 300320965**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : FRANCAIS LANGUE SECONDE**

• Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Enseigner le français langue seconde et le français langue de scolarisation aux EANA

Le poste concerne la section UPE2A du collège Jean-Rostand à Argentan. L'enseignant, titulaire du poste, assure l'enseignement en français langue seconde pour tous les élèves ayant une notification, en lien avec les équipes pédagogiques des classes ordinaires dans lesquelles les élèves sont inclus. Il assure le lien avec le CASNAV et organise l'inclusion des élèves au sein des classes en concertation avec les équipes enseignantes et la Direction de l'établissement. Il assure aussi le suivi individuel des élèves de tous les niveaux (relation avec les familles, conseils de classe, avis, examens) ainsi que l'accompagnement à l'orientation en appui des professeurs principaux du niveau 3ème en particulier. Il exerce parallèlement la mission de coordonnateur du dispositif, assurant un travail continu de conseil et d'apports d'expertise auprès des collègues des classes ordinaires, de l'équipe de direction de l'établissement. Il assure le suivi des élèves affectés dans le dispositif auprès des établissements de rattachement des élèves, des services de la DSDEN et du CASNAV. Il peut également assurer des positionnements d'élèves nouvellement arrivés sur le secteur d'Argentan.

• Compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

Enseigner le français langue seconde et le français langue de scolarisation selon les besoins de l'élève afin de favoriser l'inclusion dans les cours de la classe ordinaire. L'inclusion en classe ordinaire est un attendu du parcours des élèves, préparée dans le cadre des démarches d'enseignement mises en œuvre.

- aptitudes requises au plan pédagogique

- Savoir construire, organiser et faire évoluer des emplois du temps individualisés temps en UPE2A/ temps inclusion) à partir des différentes évaluations (test de positionnement, évaluations en classe ordinaire, ...) selon le profil de l'EANA et son projet
- Être capable d'organiser et d'accompagner l'inclusion des EANA en classe ordinaire, notamment en apportant une expertise sur la problématique de l'évaluation (ex : outils et supports partagés) et en tissant un lien avec l'équipe enseignante de la classe ordinaire, en particulier le professeur principal.
- Être capable de concevoir et de mettre en œuvre des démarches différenciées d'enseignement.
- Être capable de concevoir son enseignement en prenant appui sur des supports et des activités répondant aux besoins d'intégration des élèves en classe ordinaire et dans la société.

- Contribuer à la préparation des élèves aux différents examens (DNB, CFG/ASSR/DELF...)
- Participer à la construction du projet de formation et d'orientation des EANA
- Faire preuve de capacité de mobilité pour répondre aux besoins des EANA en fonction de leur projet de formation et d'orientation.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Maîtriser les textes officiels, les dispositifs d'accompagnement, les formations
- Maîtriser les outils et espaces numériques de travail
- Maîtriser les compétences des différents paliers et les outils d'évaluation (LSU, CECRL...)
- Savoir construire des outils pédagogiques et de suivi selon le profil des élèves
- Savoir travailler en équipe en établissant la liaison pédagogique avec l'établissement d'affectation et être en capacité d'être personne-ressources
- Savoir construire des partenariats associatifs, institutionnels, travailler en partenariat avec le CASNAV,...
- S'inscrire dans un parcours de formation continuée au service du développement de ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Faire preuve de capacité d'adaptation en fonction des contextes et des conditions d'exercice.

•Diplômes *(les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :*

Diplômes universitaires FLE/FLS
Certification complémentaire Français Langue Seconde
Habilitation correcteur-examineur du DELF (facultative)

•Expérience professionnelle *(candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)*

Il est nécessaire d'attester d'une expérience confirmée dans la prise en charge de la diversité en milieu scolaire

•Observations complémentaires